



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglø

DELIBERATION N° 39/2026/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026 A 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT VOTE DES TAUX MENAGES ET CFE POUR L'ANNEE 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 56
Nombre de Procurations : 5

Nombre de Conseillers Présents : 49
Date de la convocation : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 29 avril à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Sandra TROCHIMARA

ÉTAIENT PRESENTS : Gilles ADELSON — Malika ADELSON - Marc AGESILAS – Dean-Nick ALLEN – Joel ALLEN - Jean Marc AMBROISE — Soebriena AMOIDA - Monique AZER Marie Sylvie BENOIT – Dominique BERTONI — Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Liser CLIFFORD - Yari-Bernard CONTOUT – Yahya DAOUDI – Seedna DELAR - DENIZOT Delphine – Corinne DIMANCHE – Darling DUFORT - Marie-Antoinette DUPUY — Christian FAUBERT- Serge FELIX – Eline GRAND-EMILE – Farah GRISET KHAN - Jemêtree GUARD – Laura HIDAIR LOUIS – Sandrine JACQUES – Olivier KONG – Patrick LABEAU – Jean LAQUITAINE – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK CINCINAT – Ismaël NEMOR – Jean Michel NICOLAS - Marthe PANELLE KARAM — Hélène PAUL – Rose Marie PIRIS VILHENA – Claude PLENET- Stéphanie PREVOT BOULARD – Dorothy RIBAL-AUBIN – David RICHE – Erick Filipe SAHA – Fabiola SAINT HILAIRE — Hélène SERVIUS - Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodor TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR -

PROCURATIONS : - **Marc Olivier ANATOLE** a donné procuration à Marie Sylvie BENOIT - **Julner BELZAIRE** a donné procuration à Mme Sandra TROCHIMARA – **Manoushka BOURDON METTELA** a donné procuration à Jean Marc AMBROISE – **Thierry ELIBOX** a donné procuration à CHEN TUNG Kenny – **Jean Philippe CHAMBRIER** a donné procuration à Mme JACQUES Sandrine

ÉTAIENT ABSENTS : Joseph BELBRUN - Emmanuel PRINCE – Claude PLENET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Yolande MILZINK CINCINAT

54 POUR	<p>Gilles ADELSON — Malika ADELSON - Marc AGESILAS – Dean-Nick ALLEN – Joel ALLEN - Jean Marc AMBROISE — Soebriena AMOIDA - Monique AZER Marie Sylvie BENOIT – Dominique BERTONI — Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Liser CLIFFORD - Yari-Bernard CONTOUT – Yahya DAOUDI – Seedna DELAR - DENIZOT Delphine – Corinne DIMANCHE – Darling DUFORT - Marie-Antoinette DUPUY — Christian FAUBERT- Serge FELIX – Eline GRAND-EMILE – Farah GRISET KHAN - Jemêtree GUARD – Laura HIDAIR LOUIS – Sandrine JACQUES – Olivier KONG – Patrick LABEAU – Jean LAQUITAINE – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK CINCINAT – Ismaël NEMOR – Jean Michel NICOLAS - Marthe PANELLE KARAM — Hélène PAUL – Rose Marie PIRIS VILHENA – Claude PLENET - Stéphanie PREVOT BOULARD – Dorothy RIBAL-AUBIN – David RICHE – Erick Filipe SAHA – Fabiola SAINT HILAIRE — Hélène SERVIUS - Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodor TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR –</p> <p>Marc Olivier ANATOLE a donné procuration à Marie Sylvie BENOIT - Julner BELIZAIRE a donné procuration à Mme Sandra TROCHIMARA – Manoushka BOURDON METTELA a donné procuration à Jean Marc AMBROISE – Thierry ELIBOX a donné procuration à CHEN TUNG Kenny – Jean Philippe CHAMBRIER a donné procuration à Mme JACQUES Sandrine</p>
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le Conseil Communautaire,

Vu les articles 1520 et suivants et 1636 B *undecies* du Code général des impôts ;

Vu le Code Général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu le **Rapport N° 39/2026/CACL** portant vote des taux ménages et CFE pour l'année 2026 ;

Considérant que dans le cadre de la poursuite de maîtrise fiscale engagée depuis 2014, il est proposé de reconduire les taux des 4 taxes (Contribution Foncière des entreprises (CFE), Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti) à des taux identiques à ceux votés en 2018 soit :

Taux CFE	26,63 %
Taux THRS	1,80 %
Taux TF (Bâti)	1,96 %
Taux TF (Non Bâti)	4,30 %

Entendu l'exposé de Madame la Présidente, et après avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1^{ER}

De prendre acte du Rapport N° 39/2026/CACL portant vote des taux ménages et CFE pour l'année 2026.

ARTICLE 2

D'approuver le principe du maintien des taux ménages et assimilés applicables sur le territoire de l'Agglomération.

ARTICLE 3

D'adopter les taux de fiscalité applicables sur le territoire de l'Agglomération identiques à ceux en vigueur, tels que présentés dans le rapport :

Taux CFE	26,63 %
Taux THRS	1,80 %
Taux TF (Bâti)	1,96 %
Taux TF (Non Bâti)	4,30 %

ARTICLE 4

D'autoriser la Présidente sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le mercredi 29 avril 2026

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

SANDRA TROCHIMARA